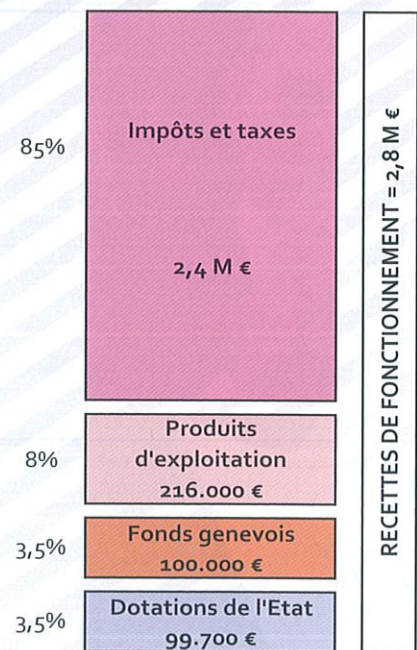


## Le budget de fonctionnement 2016

### RECETTES



L'essentiel des recettes de la Commune provient des impôts et taxes : la part communale de la taxe d'habitation et des taxes foncières (883.000 €), mais aussi diverses « petites » taxes à faible rendement (sur les pylônes électriques, sur l'électricité, sur certains déchets industriels...)

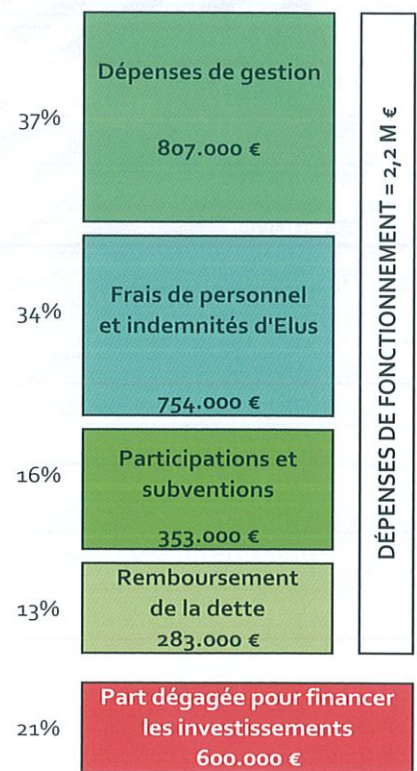
La Commune perçoit aussi une fraction des recettes de la Communauté d'agglomération d'Annecy (« attribution de compensation ») suite à des transferts de compétences et de revenus et charges qui en découlent, depuis 2002

Il s'agit des loyers perçus sur les logements, locaux commerciaux et terrains communaux loués, des locations de salle, des concessions dans le cimetière, des ventes de bois...

La Commune compte 114 travailleurs frontaliers (recensement 2016) et perçoit à ce titre une fraction de l'impôt sur le revenu qu'ils acquittent à Genève

Les dotations versées par l'Etat pour les missions que la Commune exerce en son nom (liste scolaire, opérations électorales, état civil, cartes d'identité...) ont encore baissé en 2016 : - 38,4 % soit un manque à gagner de plus de 62.000 €

### DÉPENSES



Bien que les charges fixes (eau, électricité, gaz, téléphone, assurance...) augmentent pour la Commune, comme aussi pour n'importe quel habitant et que la législation oblige de plus en plus à souscrire des contrats de maintenance (près de 30.000 € en 2016) pour de plus en plus d'équipements en tous genres, les dépenses de gestion sont néanmoins à la baisse : - 11%. La Commune poursuit en effet ses efforts en 2016 pour maîtriser ses charges de fonctionnement

Les dépenses de personnel (et indemnités d'élus) sont stables, voire en légère baisse : - 0,66 %

Le volume des subventions, spécialement aux associations, reste inchangé (70.000 € au total).

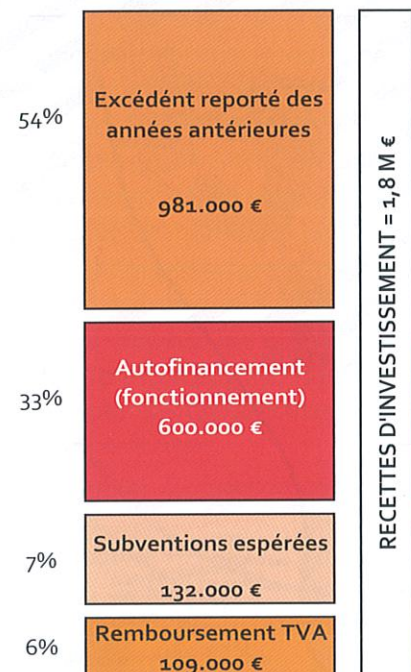
A noter - La Commune a budgétisé son aide, en 2016, au premier programme de logements sociaux, qui sera réalisé dans la ZAC du Crêt d'Esty (200.000 €)

Le remboursement des emprunts en cours se poursuit, avec une légère baisse en 2016 (- 0,4 %)

Grâce à la maîtrise de ses dépenses (gestion et personnel), la Commune est capable de dégager 21 % de ses recettes courantes pour autofinancer ses investissements, permettant ainsi, pour la 3ème année consécutive, de ne pas avoir besoin de souscrire de nouveaux emprunts (hors ZAC)

## Le budget d'investissement 2016

### RECETTES



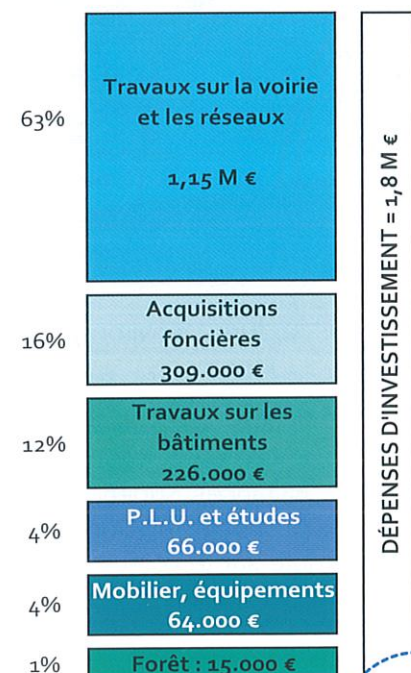
Report des excédents de budget des années précédentes, économisés pour financer les grosses opérations qui s'étalent sur plusieurs années

Recettes de fonctionnement 2016 dégagées pour financer les investissements

Subventions demandées aux différents partenaires de la Commune sur certaines opérations : Etat, Département, Amendes de police, Syndicat d'électrification, Grand Annecy...

Remboursement à la Commune par l'Etat de 15% (sur les 20%) de la TVA payée sur les investissements réalisés en 2014 (décalage de remboursement de 2 ans)

### DÉPENSES



#### Parmi les principales opérations programmées en 2016

- les aménagements de sécurité de la première partie de la route de Corbier / carrefour avec la route du Champ de l'Ale (588.000 €)
- le programme annuel sur la voirie communale : cette année sur la route de Corbier, la route du Crévion, le passage du Presbytère... (248.000 €)
- la suite de la remise à niveau de l'éclairage public (151.000 €)
- des travaux de réfection de plusieurs poteaux-incendie (18.000 €)

La Commune acquiert régulièrement des terrains : des bords de voie pour des élargissements ou des travaux de sécurité, des terrains à préserver en zone humide, des parcelles agricoles ou boisées, des terrains en zone économique...

Parmi les principaux projets : la réfection de la cuisine de la Salle polyvalente (40.000 €) et le remplacement des portes de sécurité (38.000 €), l'aménagement d'une aire de lavage au parc des services techniques (20.000 €) ...

Nota - Plusieurs études de faisabilité sont nécessaires avant d'engager des travaux proprement dits (aménagement de voirie, réhabilitation de locaux...).

La Commune commande, chaque année, plusieurs équipements, outillages, mobilier... pour équiper l'école et les Services municipaux

CHAVANOD investit chaque année pour entretenir la forêt communale

**Nota** - La Commune gère aussi deux autres budgets (« annexes ») se rapportant au bâtiment de l'ancienne fruitière et à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Crêt d'Esty, qui sont soumis à un régime de TVA particulier